



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UA SE FÉLICITE DE L'ABOUTISSEMENT DES EFFORTS DE LA MÉDIATION EN VUE DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI PAR L'ENSEMBLE DES PARTIES CONCERNÉES

Addis Abéba, le 5 juin 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, se réjouit de la signature, à Alger, ce jour, du « Relevé des conclusions des Consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger », ainsi que du document portant sur les « Arrangements sécuritaires pour une cessation des hostilités ». Il convient de rappeler que les Parties maliennes étaient réunies à Alger depuis le 25 mai 2015 sous les auspices de la Médiation élargie, et ce dans le prolongement des efforts antérieurs visant à favoriser la signature de l'Accord par la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), qui n'avait pas pris part à la cérémonie organisée à Bamako le 15 mai 2015, et à identifier les actions à entreprendre dans le cadre de sa mise en œuvre.

La Présidente de la Commission se réjouit de l'engagement solennel pris par la CMA de procéder à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, le 20 juin 2015, à Bamako. Elle félicite le Gouvernement malien pour avoir gardé ouverte la porte du dialogue, rendant ainsi possible ce développement heureux, qui permettra de consolider la paix et la sécurité au Mali et de renforcer la confiance entre les Parties maliennes.

La Présidente de la Commission note que les arrangements convenus, qui ne constituent ni un autre accord ni une annexe additionnelle au texte existant, prévoient une cessation des hostilités sur l'ensemble de la partie septentrionale du Mali, notamment dans la ville de Ménaka. Il s'agit, ce faisant, de favoriser le parachèvement du processus de paix et de réconciliation au Mali en vertu des engagements pris par les Parties.

La Présidente de la Commission réitère le plein soutien de l'UA à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dont la mise en œuvre effective permettra la résolution durable des crises qui ont affecté le nord du Mali de façon récurrente. Elle renouvelle la gratitude de l'UA à l'Algérie, chef de file de la Médiation, pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer et les sacrifices consentis en faveur de la paix et de la stabilité au Mali et dans la région du Sahel, d'une façon plus générale. Elle salue la contribution inestimable des pays de la région et des représentants de la communauté internationale aux avancées enregistrées, et les exhorte à apporter tout l'appui nécessaire en vue de la mise en œuvre effective de l'Accord.

La Présidente de la Commission réitère l'engagement de l'UA, en sa qualité de Garante de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, à ne ménager aucun effort pour accompagner et soutenir la mise en œuvre des engagements qui y sont contenus, y compris en mobilisant l'appui de ses États membres et celui du reste de la communauté internationale.

L'UA était représentée aux Consultations d'Alger par une délégation dirigée par l'ancien Président Pierre Buyoya, Haut Représentant pour le Mali et le Sahel et chef de la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), et comprenant nombre d'experts.